



Publication des actes administratifs pris par le Comité exécutif

Réunion du 3 mai 2018

Présents : B. Giudicelli (Président), A. Fischer, H. Cavallin, D. Agis Garcin, D. Chausse, E. Ducrot C. Forbin, P. Froissart, M. Gérard, O. Halbout, F. Jauffret, M.T. Lefèvre, A. Moreau, J. Motin, M.C. Peltre, H. Picquier, S. Post.

Excusés : L. Maltese

Assistent à la séance : E. Deblicker, PH Brandet, P. Cherret, C. Fagniez, S. Morel, O. Neumann, C. Vanier, F. Lhospitalier.

1. Affiliations - Radiations - Habilitations

Le Comité exécutif valide :

- L'habilitation de la structure non associative suivante :
 - Giacans Sports (Hauts de France).

- Le non-renouvellement de l'habilitation de la structure non associative suivante :
 - Padel Sensation – 56 59 8001 (Hauts de France).

- La radiation des associations affiliées suivantes :
 - TC Monticello – 54 2B 0716 (Corse) ;
 - TC Guarbecque – 56 62 0461, TC Roquetaire – 56 62 0463 et TC ASEGF Anzin-Saint-Aubin – 56 62 0371 (Hauts de France) ;
 - TC Saint-Brice – 59 16 0333 (Nouvelle Aquitaine) ;
 - TC La Mangrove – 62 84 0575 (PACA).

